



au service des PME

# Rapport annuel 2021

# CAUTIONNEMENT ROMAND

**Cautionnement romand, société coopérative**

Avenue Louis-Ruchonnet 16, 1003 Lausanne

[www.cautionnementromand.ch](http://www.cautionnementromand.ch)

**Editeur**  
Cautonnement romand

**Graphisme et mise en page**  
Cayenne Communication Visuelle

**Photographies**  
Julia Wimmerlin  
[Pages 2, 14, 22 et 36]  
Services du Parlement 3003 Berne  
RTS, Thinkstock, iStock, DR

**Impression**  
Cavin Artgraphic



 MIXTE  
Papier  
FSC FSC® C106629

printed in  
switzerland





## Sommaire



# Cautionnement romand

Organisation	4
Message du Président	5
Cautionnés en 2021	6
Chiffres clés	7
Rapport d'activités	8
Statistiques	10
Bilan	15
Compte de résultat	16
Annexe aux comptes	18
Rapport de l'organe de révision	19
Les sociétaires	20
Comment ça marche?	21
Contact de proximité	23
Antenne Fribourg	24
Antenne Genève	26
Antenne Neuchâtel	28
Antenne Valais	30
Antenne Vaud	32
Cautionnement suisse	34
Historique	<b>Page centrale</b>

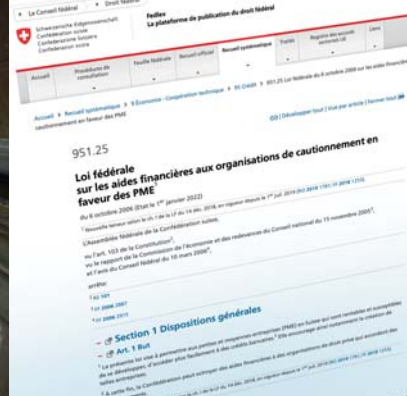


## Organisation

## Cautionnement romand

Président	Jean Wenger	
Vice-président	Bernard Grobéty	
Administrateurs	Olivier Beney*	Sandra Menoud
	Samuel Clerc*	Jean-Pierre Morand
	Raphaël Conz*	Geneviève Ravezzani-Gyger*
	Gabriel Décaillet	Chantal Robin
	Jacques Folly*	Cyril Schaer
	Olivier Grometto	Laurent Terlinchamp
	Reto Julmy	
Organe de révision	Fiduciaire FIDAG SA	
Contrôleurs internes	Eric Schneider	Gilbert Staehli
Directeur	Christian Wenger	
Directeur adjoint	Sébastien Durussel	
Fondées de pouvoir Collaboratrices – Collaborateurs	Monika Jutzet	Sandrine Koch
	Guy-François Castella	Jeannine Glauser
	Laura Colliard	Blaise Pierrehumbert
	Patricia Egli	Michel Randin
	Daniela Fanigliulo	Sandra Tamburrini-Schick
Antennes cantonales	Cautionnement Fribourg	Fribourg
	FAE	Plan-les-Ouates
	Cautionnement Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds
	CCF SA	Sion
	Cautionnement Vaud	Pully

Les administrateurs issus des milieux économiques sont élus chaque année par l'assemblée générale.  
\* Administrateurs délégués par les cinq cantons associés.



## Message du Président

Jean Wenger

Depuis sa fondation en 2007, Cautionnement romand a émis 3 236 cautionnements totalisant 700 millions de francs (sans prendre en compte les crédits COVID-19). Cela représente plus de 1,8 milliard d'investissements touchant 29 000 emplois en tout. Il s'agit là d'une contribution très importante pour l'octroi de crédits aux PME (sans garantie hypothécaire).

Les entreprises que nous soutenons subissent de nombreuses contraintes. Si certaines retrouvent une marche des affaires similaire à celle d'avant 2020, d'autres continuent à souffrir malgré des efforts consentis pour optimiser leur fonctionnement. Toutes les PME ont dû adapter leur organisation en fonction des restrictions liées à la pandémie. Elles ont redoublé d'ingéniosité afin d'optimiser leurs coûts, et trouver de nouveaux débouchés. Les chaînes d'approvisionnement ont été perturbées, parfois raccourcies ou rallongées, voire diversifiées ou parfois abandonnées. La pénurie constatée, tant en matières premières qu'en produits finis, a comme conséquences des retards de livraison considérables et des prix en forte augmentation. De plus, bon nombre de nos clients sont fortement affectés par l'absence d'échanges facilités et de cercles vertueux avec l'Union européenne. Il ne s'agit pas seulement d'obstacles réglementaires. Il en va, pour beaucoup, de leur compétitivité et, pour certains, de leur viabilité. En ajoutant à ces problématiques le renchérissement du franc suisse, les défis sont importants.

Cautionnement romand, fort heureusement pour ses partenaires bancaires et ses clients, se porte bien. Nous demeurons un acteur incontournable pour faciliter l'accès au crédit aux PME. Même si les défis de la gestion des cautionnements émis en faveur des crédits COVID-19 étaient nombreux en 2021, et restent importants, nous nous sommes adaptés à la situation. La hausse du volume des transactions a nécessité l'augmentation de nos ressources humaines et un aménagement de nos locaux. Malgré

les difficultés, nous n'avons pas failli grâce à une structure opérationnelle efficace. En effet, la tâche herculéenne à laquelle nous avons été confrontés a été maîtrisée avec professionnalisme et fiabilité, menée admirablement par des collaborateurs extraordinaires. Leur expérience et leur expertise métier représentent un facteur de succès déterminant au bon déroulement du programme. Je suis très fier de participer modestement à ce travail collectif et exigeant. Après nous être impliqués autant dans la recherche de solutions et leur mise en œuvre, avoir absorbé tous les nouveaux processus de travail, et avoir permis aux nouveaux collaborateurs de prendre leurs marques, nous espérons un retour à une relative normalité en 2023. Peu importe le chemin qui s'ouvre devant nous, nous savons que nous sommes prêts à l'entreprendre avec enthousiasme et détermination.

J'ai le privilège de présider un Conseil d'administration expérimenté et doté d'un large éventail de compétences qui couvre tous les sujets de manière complémentaire, et entretient une culture d'ouverture à la discussion menant à un dialogue vivant. Je peux compter sur une Direction qui travaille à un rythme soutenu avec beaucoup d'entregent, de professionnalisme et d'enthousiasme, sur des collaborateurs très bien formés et motivés qui s'investissent pleinement sans ménager leurs efforts dans leur mission, ainsi que sur des antennes dotées d'une parfaite connaissance du marché régional. Cela tombe bien, car aujourd'hui, encore plus qu'hier, nous devons interagir avec un tissu hétérogène dans lequel chacun a sa place dans un contexte globalisé et interdépendant. Je saisis l'occasion de relever les excellentes collaborations entretenues avec la Confédération (DEFR et DFF), le SECO, nos collègues d'outre-Sarine, les Cantons romands et les banques. Je les en remercie infiniment. Sachez que je poursuis ma mission de servir pleinement les intérêts de Cautionnement romand afin qu'ils continuent d'être en ligne avec ceux de tous les acteurs économiques.

# Cautionnés en 2021

## Taux d'intérêts

**2,6**  
pour cent

Taux moyen des nouveaux crédits cautionnés et délivrés en 2021 (comptes courants y compris commission trimestrielle et prêts fixes/variables confondus). 3,5% taux moyen des comptes courants (y compris commission trimestrielle). 2,3% taux moyen des prêts (fixes/variables confondus).

## Les plus significatifs

**6**  
millions

**Projet**  
Pour l'acquisition d'une entreprise. Financement par une grande banque à hauteur de 66% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 17%, le solde étant couvert par un crédit vendeur [16%] et des fonds propres [1%].

**1,5**  
pour cent

**Le plus bas pour un compte courant débiteur**  
(Aucune commission trimestrielle). Financement par une banque Raiffeisen de la création d'un centre paramédical à hauteur de 58% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 10%, le solde étant couvert par un crédit vendeur [23%] et des fonds propres [9%].

**5,4**  
millions

**Fonds propres**  
Au bilan d'une société industrielle rachetée par ses cadres. Financement par une banque cantonale à hauteur de 24% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 15%, le solde étant couvert par un crédit vendeur [59%] et des fonds propres [2%].

Financement par une banque Raiffeisen de l'acquisition d'un stock et fonds de roulement pour une nouvelle entreprise à hauteur de 38% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 38%, le solde étant couvert par des fonds propres [24%].

Financement par une banque cantonale du besoin en trésorerie d'un commerce de détail [100% cautionnés].

**13**  
millions

## Chiffre d'affaires

Atteint par une entreprise du second œuvre rachetée par ses cadres. Financement par une grande banque avec un crédit cautionné à hauteur de 44% du projet, le solde étant couvert par des fonds propres [56%].

**1,2**  
pour cent

## Le plus bas pour un prêt

Octroyé deux fois par une grande banque pour un fonds de roulement de 1,5 million de francs en faveur d'une société informatique [67% cautionnés], respectivement 230 000 francs en faveur d'un constructeur métallique [100% cautionnés].

**176**  
emplois

## Emplois

Auprès d'un groupe actif dans les métiers de bouche. Financement par une grande banque de l'acquisition d'une autre société à hauteur de 6% du projet et par un crédit cautionné à hauteur de 12%, le solde étant couvert par un crédit cantonal [6%], un crédit vendeur [31%] et des fonds propres [45%].

# Chiffres clés

## En 2021

**163**

nouveaux crédits cautionnés  
accordés pour CHF 41 millions  
(258 demandes analysées)

**1 735**

emplois auprès des PME  
nouvellement cautionnées

**132**  
millions

de projets favorisés par  
Cautionnement romand

## Au 31 décembre 2021

**152**  
millions

953 engagements en cours

**43**  
millions

171 cautionnements en cours  
«start-up COVID»

**3 415**  
millions

32 837 crédits en cours  
«COVID-19»





# Rapport d'activités 14<sup>e</sup> exercice

Christian Wenger  
Directeur

## Cautionnement ordinaire

La mission première de Cautionnement romand est d'octroyer sa confiance à des entrepreneurs porteurs d'un projet rentable, mais qui, pour des raisons diverses, n'ont pas été en mesure de réunir l'intégralité des fonds propres requis par les règles bancaires pour l'obtention d'un crédit commercial. Ce sont des entreprises capables de faire face aux charges, mais qui ont besoin d'un appui pour déclencher la décision d'octroi de crédit. Les demandes peuvent concerner le financement de l'acquisition d'une entreprise, de machines ou d'équipements, l'installation et l'aménagement de locaux ou simplement le financement de stocks ou des besoins en trésorerie. **Trois quart des entreprises cautionnées comptent moins de 10 employés. Ces «petites» structures souffrent le plus de la situation économique et rencontrent des difficultés à trouver des financements. Elles fournissent cependant un quart des emplois en Suisse et représentent une force créatrice considérable, indispensable au bon fonctionnement de l'économie.** Le moteur d'une microentreprise est le plus souvent l'artisan-patron lui-même. Il est donc nécessaire de prendre en compte l'expertise, la motivation et les qualités humaines de ce moteur. Le dialogue entre l'entrepreneur, la banque et Cautionnement romand permet de déceler les fragilités d'un projet, de les évaluer et éventuellement de les compenser via la garantie que nous offrons aux banques. Ces dernières, évoluant dans un environnement économique exigeant, sont soumises à des directives qui font parfois abstraction de l'élément humain ou de la réalité d'un marché spécifique. Notre analyse intègre ces aspects ainsi que le potentiel qui en découle. Elle permet ainsi de débloquer des situations en ouvrant la voie vers le crédit, et donc de stimuler et accélérer le développement de nouveaux projets économiques.

En 2021, après un examen minutieux par les antennes de proximité, 163 nouveaux crédits cautionnés ont été accordés pour 41 millions de francs. Ces financements ont concerné directement 1 735 emplois, dont la création de 442 postes, et des projets totalisant 132 millions de francs. 57% des cautionnements ont servi à des créations, reprises et transmissions d'entreprises. Les 953 cautionnements en cours au 31.12.2021 totalisent des engagements de 152 millions de francs. A noter que 72% d'entre eux ont été octroyés durant les trois dernières années.

## Abondance de liquidités = effet de substitution et rôle d'amortisseur

Les banques commerciales ont produit, en 2021, des liquidités par une augmentation de 20 à 30 milliards de francs du volume total des crédits accordés aux PME. Au même moment, des fonds importants de capital-risque ont été obtenus par les start-up. Grâce aux aides étatiques versées [crédits COVID-19 en 2020, indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail et mesures pour les cas de rigueur en 2021] et aux reports d'échéances de remboursements [facilités par notre accord général aux banques], nos clients ont été financièrement moins impactés qu'attendu face à la crise induite par le contexte sanitaire. **La conséquence de cette abondance de liquidités se traduit par la baisse de notre volume d'activité.**

## Comptes 2021

Grâce aux perspectives économiques «globales» moins moroses qu'anticipées, et aux importantes liquidités injectées, le taux de perte des cautionnements honorés est resté très bas. Il s'établit à 1,5% en tenant compte des récupérations. Néanmoins, en raison de la baisse des chiffres d'affaires des entreprises cautionnées et de l'accroissement de leur endettement, une augmentation des défauts de crédits est à prévoir en 2022. Notre gestion des risques enregistre une accentuation du nombre d'entreprises soumises à surveillance. Conformément aux principes énoncés aux articles 958b et 958c du Code des obligations, les crédits COVID-19 sont comptabilisés dans des rubriques comptables dédiées. La couverture des pertes et la prise en charge des frais administratifs étant assurées par la Confédération, la gestion des crédits COVID-19 n'a aucun impact financier pour Cautionnement romand. Quant aux actifs financiers, ils ont dégagé de solides rendements et ont été amputés d'une correction de valeur forfaitaire importante. **L'exercice clôture avec un bénéfice de 182 581 francs**, viré au fonds de réserve qui s'établit ainsi à 4,9 millions de francs.





### Crédits COVID-19: cadre légal restrictif

Depuis le 13 mars 2020, nous avons dû privilégier l'action et limiter les interventions procédurales aux domaines dans lesquels elles étaient vraiment nécessaires. Tout le personnel s'est fortement engagé; les échanges de bonnes pratiques entre nous ont été quotidiens, ce qui a permis d'engranger d'innombrables expériences. Quant aux échanges avec le SECO et les autres organisations de cautionnement, ils ont été hebdomadaires. Dans le traitement des crédits COVID-19, tout comme dans celui des cas de litiges, nous devons trouver un équilibre entre le but premier du programme (pérenniser les entreprises), les intérêts de la Confédération (réduire les risques financiers) et les dispositions légales. Le dispositif de détection et gestion des abus présumés est rôdé. Il tient compte des recommandations de la convention conclue entre la Confédération et Cautionnement romand. Grâce à la levée du secret bancaire par la LCaS-COVID-19, les créanciers (donneurs de crédits) sont en droit de partager toutes informations et documents utiles au traitement de la créance et des abus (contrôles menés a posteriori). Cette collaboration ainsi que les différentes obligations auxquelles sont soumises les donneurs de crédits en vertu de la Loi sur le blanchiment d'argent, LBA, notamment l'obligation de communication au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) en cas de soupçon de blanchiment d'argent et les suites pénales qui peuvent s'en suivre, permettent de renforcer la lutte contre les abus. Les indices d'abus relevés par notre équipe ne sont pas toujours flagrants. Par exemple, lors de l'appel à la caution par une banque, une analyse complète des relevés de compte du preneur de crédit (qui peuvent parfois comporter des centaines de pages) est indispensable afin de déterminer s'il y a eu, ou pas, usage abusif du crédit cautionné. Les éventuels signaux peuvent prendre la forme de retraits importants en argent liquide, de transferts de fonds à des proches ou à l'étranger, de paiements de factures n'ayant aucun lien avec les activités de l'entreprise, ou de tout autre transfert à d'autres fins que celles prévues par la loi. En effet, les fonds reçus doivent uniquement servir à couvrir les besoins courants de la société. Chaque dossier présentant des soupçons d'abus, et dès lors un potentiel préjudice pour notre organisation de cautionnement, est transmis au cabinet d'avocats Kellerhals Carrard pour examen. Si l'abus est confirmé, ce dernier se charge d'entreprendre les

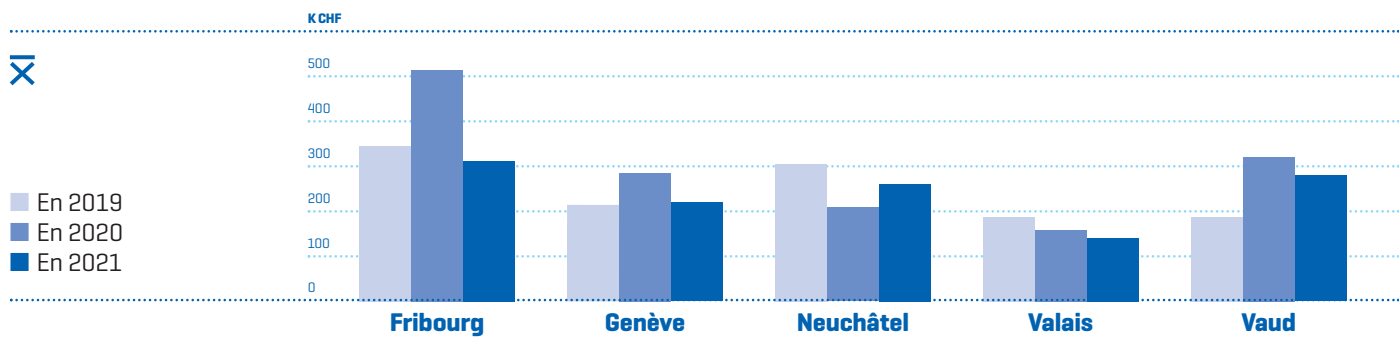
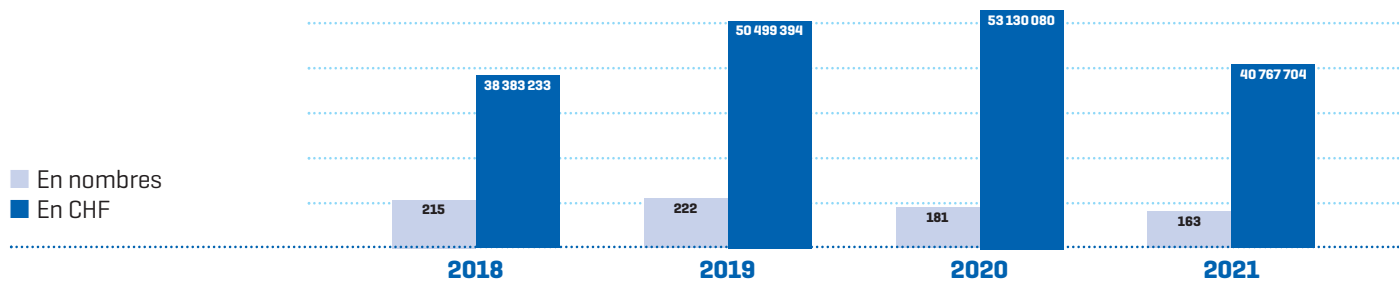
démarches nécessaires en vue de recouvrer le montant du préjudice notamment en représentant notre coopérative dans les procédures pénales visant à sanctionner individuellement les abus commis. Nous sommes tenus légalement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour recouvrer la créance. Cette gestion s'effectue en collaboration avec Intrum SA. [Les statistiques détaillées et régulièrement actualisées des crédits COVID-19 sont disponibles sous https://covid19.easygov.swiss.](https://covid19.easygov.swiss)

### Avenir

Le traitement de l'information a bénéficié d'importantes optimisations continues. Cautionnement romand s'imprégnera de cette expérience et de ce savoir-faire informatique afin de continuer à développer sa stratégie numérique dans le but d'améliorer l'attrait de son service et d'optimiser la chaîne de production de valeur. Les actions visant à accentuer le niveau de maturité des processus en matière de cybersécurité sont en cours, tout comme celles visant à accroître la protection des données. Nous suivons également attentivement la révision progressive du droit relatif à la sûreté mobilière (mise en gage d'actifs mobiliers sans transfert de possession). Dans ce contexte incertain, l'innovation demeure un rouage essentiel à l'amélioration des produits, services et processus existants. Elle permet de se différencier de ses concurrents et peut déclencher des changements bénéfiques. Même si le financement bancaire traditionnel est peu adapté aux besoins des start-up, nous sommes disposés à leur offrir notre appui une fois que des prototypes sont développés et que leur modèle économique est confirmé. 17 start-up cautionnées par Cautionnement romand font notre fierté: elles figurent dans le TOP 100 Swiss Startup Award 2021! [Notre partenariat public-privé de facilitateur d'accès au crédit bancaire en faveur des PME demeure notre point d'ancrage. Il vise à favoriser leur création, leur développement, leur transmission et leur pérennité ainsi que le maintien du savoir-faire et des emplois.](#) C'est notre mission et nous ferons tout ce qui est possible afin de la faire perdurer.

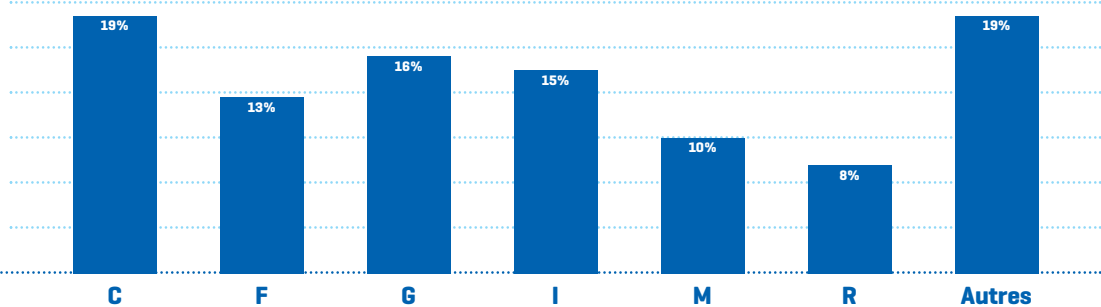
# Statistiques

## Crédits cautionnés accordés 2021



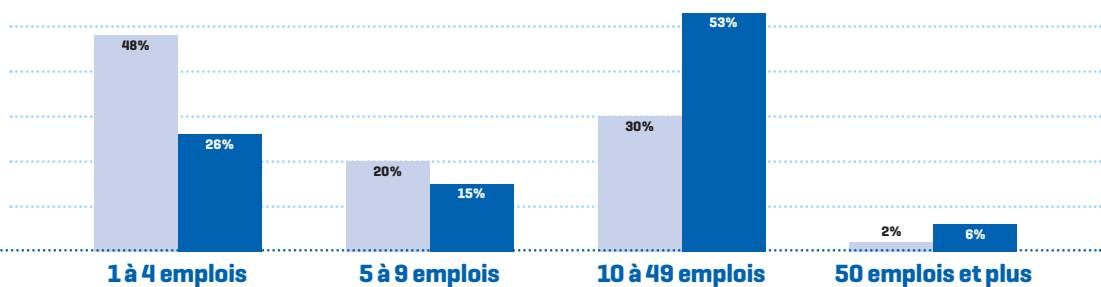
### Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF

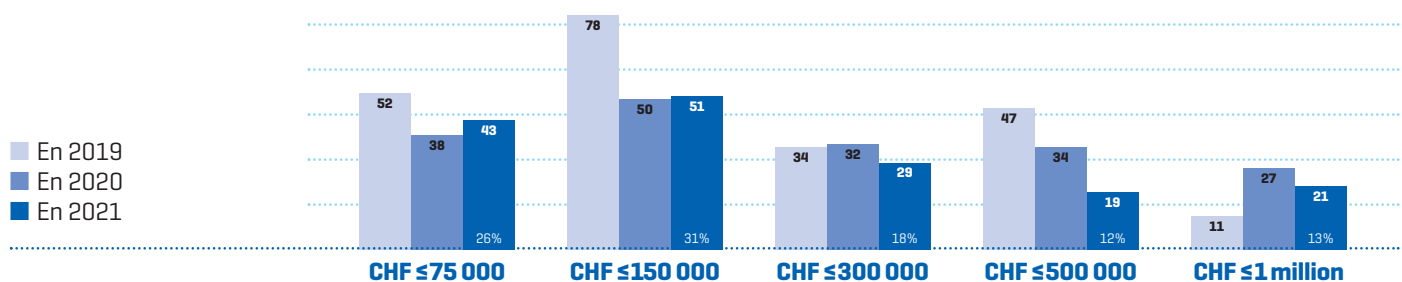


		2019	2020	2021			
<b>Selon les cantons</b>	Fribourg	6 570 000	10 777 500	15	9%	4 670 000	12%
	Genève	14 354 000	11 109 830	42	26%	9 233 200	23%
	Neuchâtel	10 672 500	6 055 750	16	10%	4 175 000	10%
	Valais	5 435 000	4 287 000	18	11%	2 540 000	6%
	Vaud	13 467 894	20 900 000	72	44%	20 149 504	49%
	<b>Total</b>	<b>50 499 394</b>	<b>53 130 080</b>	<b>163</b>	<b>100%</b>	<b>40 767 704</b>	<b>100%</b>

		2019	2020	2021			
<b>Selon les établissements bancaires</b>	Banques cantonales	58%	48%	89	54%	21 274 704	52%
	Grandes banques	19%	28%	27	17%	10 291 000	25%
	Banques Raiffeisen	19%	17%	40	25%	7 450 000	18%
	Autres banques	3%	3%	4	2%	1 237 000	3%
	Banques régionales	1%	4%	3	2%	515 000	2%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>163</b>	<b>100%</b>	<b>40 767 704</b>	<b>100%</b>

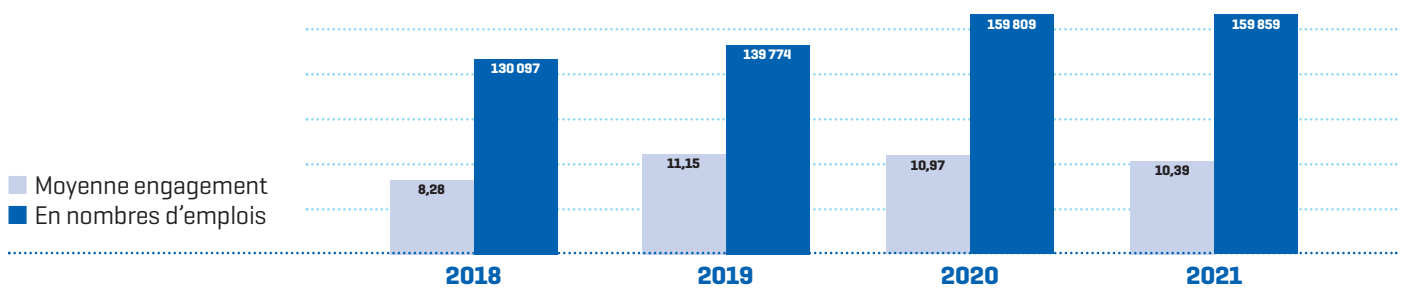
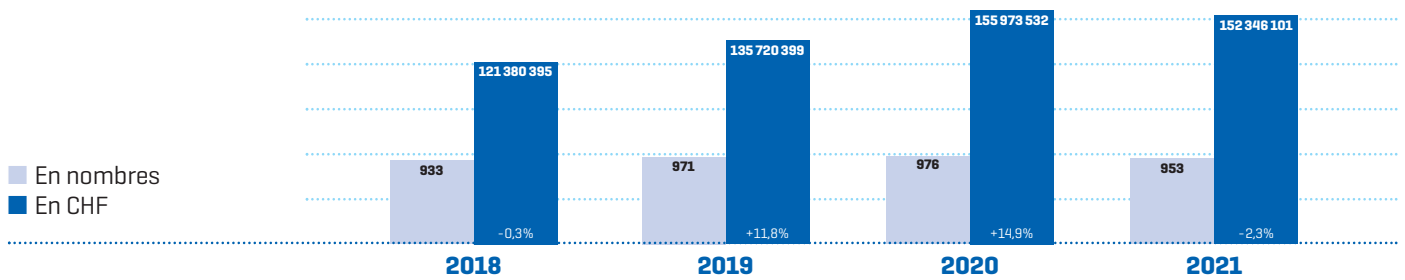
		2019	2020	2021			
<b>Selon le but du crédit</b>	Reprise et transmission	28%	37%	48	29%	14 696 000	36%
	Fonds de roulement	30%	17%	28	17%	8 331 000	20%
	Création d'entreprise	18%	29%	53	33%	8 666 000	21%
	Investissement	11%	8%	26	16%	6 032 704	15%
	Immobilier	13%	9%	8	5%	3 042 000	8%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>163</b>	<b>100%</b>	<b>40 767 704</b>	<b>100%</b>

### Selon le montant



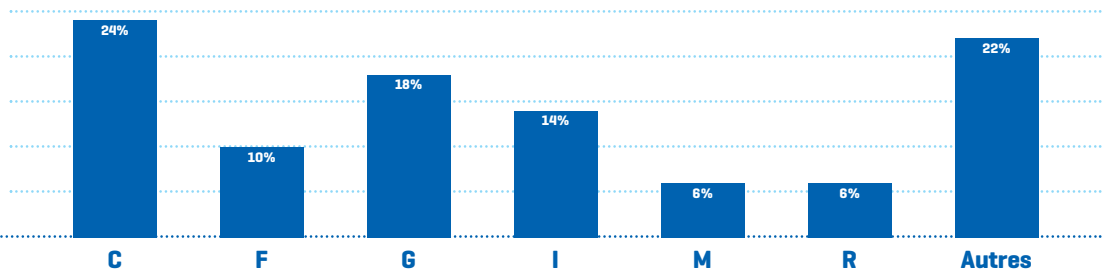


# Statistiques Engagements 31.12.2021



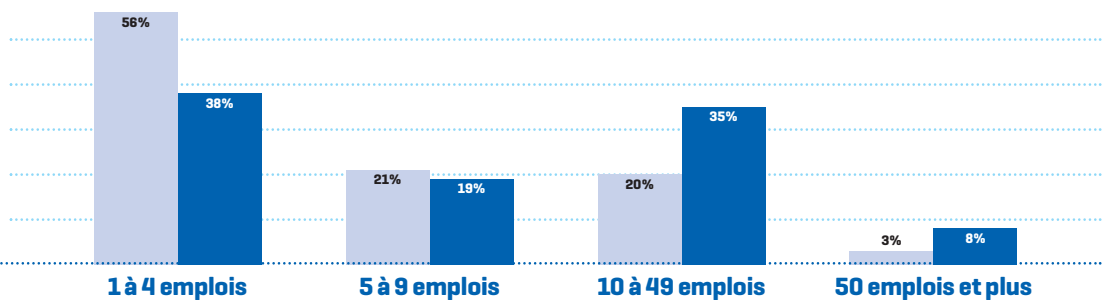
## Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



## Selon les emplois

- En nombres (light blue)
- En CHF (dark blue)

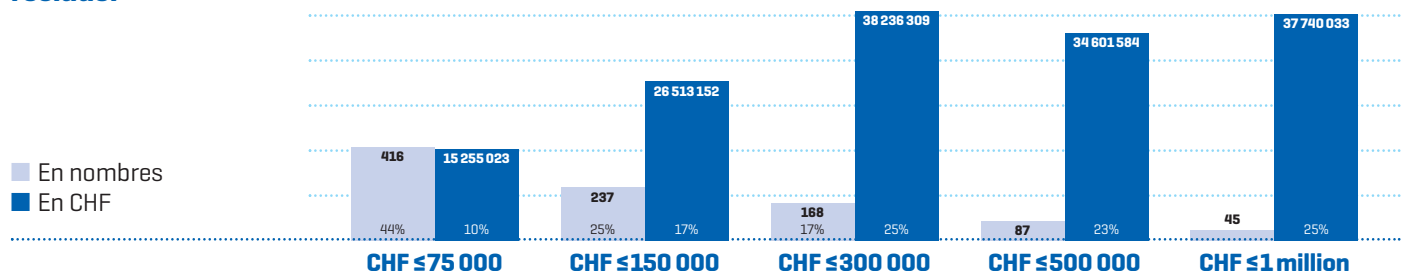


		2019	2020			2021	
<b>Selon les cantons</b>	Fribourg	16 632 726	22 418 796	81	9%	20 732 548	14%
	Genève	28 647 134	29 736 156	191	20%	27 649 146	18%
	Neuchâtel	20 777 656	23 589 239	122	13%	21 433 832	14%
	Valais	17 780 259	19 724 530	156	16%	18 831 200	12%
	Vaud	51 882 624	60 504 811	403	42%	63 699 374	42%
	<b>Total</b>	<b>135 720 399</b>	<b>155 973 532</b>	<b>953</b>	<b>100%</b>	<b>152 346 101</b>	<b>100%</b>

		2019	2020			2021	
<b>Selon les établissements bancaires</b>	Banques cantonales	61%	58%	541	57%	83 907 743	55%
	Grandes banques	18%	20%	128	13%	32 640 056	21%
	Banques Raiffeisen	15%	16%	216	23%	26 950 102	18%
	Autres banques	4%	3%	43	4%	5 531 256	4%
	Banques régionales	2%	3%	25	3%	3 316 944	2%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>953</b>	<b>100%</b>	<b>152 346 101</b>	<b>100%</b>

		2019	2020			2021	
<b>Selon le but du crédit</b>	Reprise et transmission	30%	32%	275	29%	47 172 371	31%
	Fonds de roulement	26%	22%	227	24%	33 241 721	22%
	Création d'entreprise	14%	19%	222	23%	33 113 774	22%
	Investissement	16%	13%	151	16%	22 779 231	15%
	Immobilier	14%	14%	78	8%	16 039 004	10%
	<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>953</b>	<b>100%</b>	<b>152 346 101</b>	<b>100%</b>

### Selon le solde résiduel







# Bilan

	%	31.12.2021 CHF	%	31.12.2020 CHF
<b>ACTIF</b>				
<b>Actifs circulants</b>	<b>51,1</b>	<b>23 356 763.68</b>	<b>55,7</b>	<b>24 461 681.49</b>
Trésorerie	47,5	21 704 324.27	42,5	18 648 764.94
Créances résultant de prestations de services	0,1	48 863.20	0,1	30 169.65
Autres créances à court terme	3,5	1 586 043.83	13,1	5 771 298.66
Actifs de régularisation	0,0	17 532.38	0,0	11 448.24
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>48,9</b>	<b>22 330 810.09</b>	<b>44,3</b>	<b>19 421 094.72</b>
Placements financiers	48,8	22 285 291.34	44,2	19 375 575.97
Autres immobilisations financières	0,1	45 518.75	0,1	45 518.75
<b>Total de l'actif</b>	<b>100,0</b>	<b>45 687 573.77</b>	<b>100,0</b>	<b>43 882 776.21</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>0,6</b>	<b>290 912.28</b>	<b>0,8</b>	<b>349 696.58</b>
Dettes résultant de l'achat de prestations de services	0,0	21 791.00	0,1	56 656.88
Autres dettes à court terme	0,4	200 456.73	0,5	198 984.40
Passifs de régularisation	0,2	68 664.55	0,2	94 055.30
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>45,2</b>	<b>20 651 370.40</b>	<b>44,5</b>	<b>19 520 370.40</b>
Autres dettes à long terme	2,2	1 000 000.00	2,3	1 000 000.00
Provisions et postes analogues prévus par la loi				
Provision pour risques sur cautionnement		17 685 000.00		16 554 000.00
Provision pour développement complémentaire JANUS		100 000.00		100 000.00
Fonds pour l'abaissement des frais aux clients		1 866 370.40		1 866 370.40
	43,0	19 651 370.40	42,2	18 520 370.40
<b>Capitaux propres</b>	<b>54,2</b>	<b>24 745 291.09</b>	<b>54,7</b>	<b>24 012 709.23</b>
Capital social	43,3	19 756 000.00	43,7	19 206 000.00
Fonds de réserve	10,9	4 989 291.09	11,0	4 806 709.23
<b>Total du passif</b>	<b>100,0</b>	<b>45 687 573.77</b>	<b>100,0</b>	<b>43 882 776.21</b>

# Compte de résultat par nature

	%	2021 CHF	%	2020 CHF
<b>PRODUITS</b>				
<b>Produits résultant de l'activité de cautionnement</b>				
Frais d'étude <sup>1</sup>		195 895.70		197 435.55
Frais d'étude: prise en charge par la Confédération (régime spécial) <sup>a</sup>		0.00		18 500.00
Frais de dossier <sup>2</sup>		175 900.00		167 125.00
Primes de risques <sup>3</sup>		1 775 401.15		112 734.90
Primes de risques: prélèvement du fonds pour l'abaissement des frais aux clients		0.00		133 629.60
Primes de risques: prise en charge par la Confédération (régime spécial) <sup>a</sup>		0.00		1 361 479.15
Prise en charge par la Confédération de 65% des cautionnements honorés		2 590 562.15		1 976 601.72
Prise en charge partielle par le(s) canton(s) et LACI des cautionnements honorés		663 316.98		223 465.91
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		799 413.64		1 175 017.94
Aides financières de la Confédération <sup>4</sup>		1 278 109.00		1 341 581.00
	11,7	7 478 598.62	30,2	6 707 570.77
<b>Produits résultant de l'activité des crédits COVID-19<sup>b</sup></b>				
Prise en charge par la Confédération de 100% des cautionnements honorés		53 477 376.17		13 990 405.97
Récupérations totales sur les cautionnements honorés		1 880 749.89		255 124.16
Prise en charge par la Confédération des frais de l'agence de recouvrement		6 755.25		0.00
Prise en charge par la Confédération des frais de personnel		663 331.80		724 442.05
Prise en charge par la Confédération des charges d'exploitation		80 997.35		30 698.55
	87,4	56 109 210.46	67,5	15 000 670.73
<b>Autres produits</b>	0,9	566 382.70	2,3	521 406.60
<b>Total des produits</b>	<b>100,0</b>	<b>64 154 191.78</b>	<b>100,0</b>	<b>22 229 648.10</b>

<sup>a</sup> Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral a approuvé une mesure à effet immédiat et temporaire visant à soutenir les PME en difficulté de liquidités, appelée «Régime spécial pour le cautionnement».

<sup>b</sup> Cf article 8 de l'Ordonnance sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19 (OCaS-COVID-19) et les articles 13 et 14 de la Loi sur les cautionnements solidaires liée au COVID-19 (LCaS-COVID-19).

<sup>1</sup> Les frais d'étude permettent de couvrir une partie des coûts afférents au traitement des nouvelles demandes de cautionnement.

<sup>2</sup> Des frais de dossier sont prélevés chaque année pour couvrir la gestion et le suivi annuel des entreprises cautionnées.

<sup>3</sup> Prime de risque annuelle de 1,25%, sur le solde débiteur ou la limite le plus élevé, payée par les entreprises cautionnées.

<sup>4</sup> Indemnisation par la Confédération, selon une convention de droit public avec le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), dévolue à l'abaissement des primes de risques annuelles des entreprises cautionnées.

<sup>5</sup> Remboursements effectués en faveur des établissements bancaires pour clôturer une prestation ouverte par une entreprise cautionnée.

<sup>6</sup> La rémunération des antennes comprend une contribution forfaitaire ainsi qu'une rétribution selon le nombre de dossier traités, accordés et suivis.

	%	2021 CHF	%	2020 CHF
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges résultant de l'activité de cautionnement</b>				
Cautionnements honorés <sup>5</sup>		3 104 816.42		3 051 991.46
Cautionnements honorés start-up <sup>5</sup>		891 100.01		0.00
Evolution de la provision pour risques sur cautionnements		1 131 000.00		2 882 250.00
Récupérations en faveur de la Confédération		450 857.56		660 342.17
Récupérations en faveur de(s) canton(s) et LACI		31 828.36		74 877.85
Frais de procédure et d'avocats		17 768.26		13 702.50
Frais de l'agence de recouvrement		83 501.71		132 867.62
Pertes sur débiteurs cautionnés et variation de la provision		2 000.00		-2 285.65
	8,9	5 712 872.32	30,7	6 813 745.95
<b>Charges résultant de l'activité des crédits COVID-19<sup>b</sup></b>				
Cautionnements honorés		53 477 376.17		13 990 405.97
Récupérations en faveur de la Confédération		1 880 749.89		255 124.16
Frais de l'agence de recouvrement		6 755.25		0.00
	86,3	55 364 881.31	64,1	14 245 530.13
Autres charges	0,6	387 895.60	1,6	363 698.30
Rémunération des antennes cantonales <sup>6</sup>	0,9	558 200.00	2,6	577 600.00
Charges de personnel	2,3	1 451 985.70	6,4	1 428 324.25
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Frais de locaux		103 169.50		100 111.15
Charges administratives et d'exploitation		33 263.80		49 483.10
Frais informatiques		34 437.77		42 818.92
Honoraires de l'Organe de révision et du contrôle interne		38 910.70		32 612.65
Indemnités et frais de séances du Conseil		268 716.75		189 188.90
Frais d'assemblée, rapports, promotion, séances et déplacements		62 059.15		45 321.85
	0,8	540 557.67	2,1	459 536.57
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>	<b>0,2</b>	<b>137 799.18</b>	<b>-7,5</b>	<b>-1 658 787.10</b>
Charges et produits financiers	0,1	44 782.68	1,7	381 110.11
<b>Résultat de l'exercice (transféré au Fonds de réserve)</b>	<b>0,3</b>	<b>182 581.86</b>	<b>-5,8</b>	<b>-1 277 676.99</b>
		Bénéfice		Perte



# Annexe aux comptes

En francs suisses

## Raison sociale

Cautionnement romand,  
société coopérative

**Siège:** Lausanne

**EPT:** 9,7 (8,3 en 2020)

## 1. Principes d'évaluation et présentation appliqués dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations [art. 957 et ss].

## Créances résultant de prestations et provision pour pertes sur débiteurs cautionnés

Les créances résultant des débiteurs cautionnés sont comptabilisées à leur valeur nominale. Il s'agit principalement de primes de risque dues pour les exercices 2020 et 2021. Il est procédé à des corrections de valeur individuelles.

## Actif immobilisé

Les immobilisations financières figurent au bilan à leur valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché diminuée des corrections de valeur calculées à hauteur de 10%.

Cautionnement romand détient une participation dans la société Bürgschafts-Support AG dont le siège est à Lausanne. Cette société a été créée afin de développer et mettre à disposition une plateforme informatique pour les activités de cautionnement en faveur des PME en Suisse, ainsi que des prestations dans ce domaine. Son capital-actions est de CHF 100 000.- dont 30% détenu par Cautionnement romand (25% du droit de vote). Elle a été entièrement amortie durant les exercices précédents. Les autres dettes à court terme comprennent un montant de CHF 33 575.75 en faveur de Bürgschafts-Support AG (en 2020, il existait une créance pour CHF 124 477.25).

Cautionnement romand a complètement aménagé les nouveaux locaux à Lausanne en décembre 2016. Ces immobilisations corporelles ont été entièrement amorties durant les exercices précédents.

## 2. Montant global provenant de la dissolution de réserves de remplacement et de réserves latentes

Au cours de l'exercice sous revue, aucune dissolution de réserves latentes améliorant sensiblement le résultat n'est à relever. L'exercice 2020 avait enregistré une dissolution nette de réserves latentes de CHF 139 371.-.

## 3. Informations, structure détaillée et commentaires sur les comptes annuels

### Dettes envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2021, il n'existait aucune dette envers l'institution de prévoyance professionnelle (au 31.12.2020 il existait une dette de CHF 929.-).

### Etat des engagements

Engagements calculés sur la base des soldes débiteurs ou limites les plus élevés au 31 décembre 2021:

	Nbre	31.12.2021 CHF	Nbre	31.12.2020 CHF
Crédits cautionnés en cours (y c. 1 ARM)	954	146 468 938	977	151 756 920
Crédits cautionnés en faveur des startup COVID en cours	171	41 726 121	182	46 627 236
Crédits COVID-19 et COVID-19 Plus en cours*	32 837	3 414 786 869	36 702	4 258 365 856
	<b>33 962</b>	<b>3 602 981 928</b>	<b>37 861</b>	<b>4 456 750 012</b>
A charge de Cautionnement romand		41 281 017		42 723 558

\* Sur la base des conventions envoyées par les donneurs de crédits au registre central (cf. art. 3, alinéas 3 et 4 de l'OCaS-COVID-19). La Confédération prend en charge les pertes sur cautionnements que les crédits cautionnés, en vertu de l'OCaS-COVID-19, occasionnent aux organisations de cautionnement (article 13 LCaS-COVID-19).

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée générale de Cautionnement romand, société coopérative, à Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Cautionnement romand, société coopérative, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA

  
Yves Darbellay  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Philippe Pierroz  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 22 février 2022



## Les sociétaires

	<b>CHF</b>
Canton de Fribourg	1 649 000
Canton de Vaud	5 331 000
Canton du Valais	3 500 000
Cautionnement Neuchâtel, société coopérative	2 229 000
Cautionnement Vaud, société coopérative	4 499 000
Centre de Cautionnement et de Financement SA	1 000 000
Centre Patronal	10 000
Fédération des Artisans et Commerçants (FAC)	1 000
Fédération des Entreprises Romandes Genève	10 000
République et canton de Genève	1 500 000
République et Canton de Neuchâtel	1 000
Société des Cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève	10 000
Union Patronale du canton de Fribourg	16 000
<b>Capital social</b>	<b>19 756 000</b>





## Comment ça marche?

4 organisations de cautionnement, reconnues par la Confédération, couvrent le territoire helvétique. Elles sont régies par une Loi fédérale et une Ordonnance avec comme but de «*permettre aux PME rentables et susceptibles de se développer, d'accéder plus facilement à des emprunts bancaires*».

### Pourquoi?

Le tissu économique suisse est fondé sur les PME. Il est donc impératif qu'elles puissent en tout temps avoir accès au financement bancaire, quel que soit leur besoin. C'est l'essence même du cautionnement: faciliter l'accès au crédit bancaire pour aider à la création, au développement et à la transmission d'entreprises et donc maintenir du savoir-faire et des emplois.

### Comment?

La coopérative de cautionnement se porte caution solidaire en faveur d'une banque pour un crédit commercial octroyé à une personne physique ou morale, à concurrence de CHF 1 000 000.- maximum.

### Cautionnement?

Le cautionnement est un contrat par lequel l'organisation de cautionnement s'engage envers un établissement bancaire (créancier) à garantir le paiement de la dette contractée par l'entreprise cautionnée ou la personne physique cautionnée acquérant les locaux ou les actions de son entreprise. Le cautionnement revêt un caractère accessoire, il ne peut exister que sur une obligation valable (crédit bancaire commercial cautionné). En cas de défaillance de l'entreprise cautionnée, la coopérative rembourse la banque (la coopérative assume les 35%, le solde étant couvert par la Confédération). S'ensuivent les procédures usuelles de recouvrement.

### Bénéficiaires?

Toute entreprise active dans tous les secteurs d'activités et à tout stade de développement qui présente un projet cohérent et viable à terme. Ne peut être cautionnée, celle qui bénéficie d'aides financières ou indemnités de la Confédération pour le même projet ou est concernée par la Loi fédérale sur l'agriculture.

### Contact?

Les demandeurs doivent d'abord contacter une banque pour obtenir un accord de principe à l'octroi d'un crédit cautionné [ceux-ci doivent convaincre préalablement leur banquier du bien-fondé de leur projet]. Ensuite, il y a lieu de compléter et de signer le formulaire de demande de cautionnement et de le transmettre aux représentants de Cautionnement romand dans les régions, les antennes cantonales. Celles-ci sont chargées du contact de proximité et organisent les entrevues avec les demandeurs.

### Conditions?

Hormis la viabilité de l'entreprise et sa capacité à honorer ses engagements, les compétences professionnelles appropriées à l'activité exercée et les qualités entrepreneuriales de la direction sont des conditions indispensables à l'obtention d'un cautionnement. En plus de l'intégration de critères qualitatifs et quantitatifs, Cautionnement romand prend en compte l'impact de son intervention sur le maintien ou la création d'emplois. De son côté, la banque effectue son travail d'estimation et d'évaluation des risques, ce qui amène une dynamique intéressante entre tous les interlocuteurs. Pour se protéger contre d'éventuels impayés, des sûretés réelles ou personnelles peuvent être demandées. Elles sont constituées par la banque ou par Cautionnement romand.

### Combien?

Outre la finance d'inscription à payer auprès de l'antenne cantonale pour qu'elle puisse ouvrir l'étude [CHF 300.-, déduite en cas d'acceptation], les frais d'intervention s'élèvent à 1% du crédit cautionné (minimum CHF 500.-, maximum CHF 2 700.-), pour autant que le dossier soit accepté. S'ensuit la facturation d'une prime de risque annuelle de 1,25%, compensée par un taux d'intérêt bancaire favorable (la banque n'assumant pas le risque débiteur, les taux offerts sont, en règle générale, inférieurs de 2% à 3% à ceux des crédits bancaires commerciaux usuels).

### Durée?

Le remboursement varie en fonction du but du crédit et du budget. Il s'étale en règle générale de 4 à 7 ans, maximum 10 ans. Ensuite, l'entreprise doit être à même de satisfaire pleinement les conditions d'une intervention bancaire voire d'être indépendante financièrement.









## Contact de proximité

## Cinq antennes représentent Cautionnement romand dans les cantons

Depuis le 18 juillet 2007 et suite à la reconnaissance de Cautionnement romand, société coopérative en qualité d'organisme de cautionnement ouest par la Confédération, seule celle-ci est habilitée à octroyer des cautionnements dans les Cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

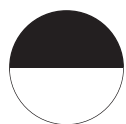
Toutefois, Cautionnement romand est appuyé dans ses démarches de valorisation du cautionnement par des organismes de proximité actifs dans les milieux de soutien à l'économie: les antennes cantonales.

Elles ont le mandat de représenter Cautionnement romand dans leur canton respectif. Ce sont des structures juridiquement indépendantes qui ont été choisies pour leur connaissance du tissu économique local permettant ainsi un contact permanent avec celui-ci.

Les tâches des antennes sont fixées par une convention qui les lie notamment à l'obligation de respecter les règles, les processus,

et les autres règlements de Cautionnement romand. Outre de démontrer également qu'elles disposent des compétences nécessaires, leurs tâches comprennent essentiellement le contact avec le client et sa banque et donc la responsabilité de l'élaboration des dossiers de demandes de cautionnement. Elles bénéficient d'une délégation de compétence jusqu'à concurrence de CHF 150 000.- et formulent un préavis au Conseil d'administration de Cautionnement romand pour les montants supérieurs à cela. Des indemnités par dossier traité et par dossier en cours sont prévues dans le contrat de collaboration.

L'avantage de cette organisation en réseau réside dans la possibilité qui est offerte aux entreprises de pouvoir compter sur une antenne locale connaissant tout particulièrement le marché et le terreau économique de leur région. Cette sensibilité est primordiale pour évaluer concrètement les implications, tant financières qu'humaines, des projets et entreprises soutenus. Une proximité indispensable permettant de faciliter l'écoute et les contacts avec les entreprises.



## Antenne Fribourg

Cautionnement Fribourg  
Boulevard de Pérolles 25  
Case postale  
1701 Fribourg  
Tél. 026 323 10 20

### Président

Samuel Clerc

### Directrice

Françoise Cudré-Mauroux

### Historique

Afin de donner à l'antenne Fribourg de Cautionnement romand une identité distincte, d'améliorer sa visibilité et de simplifier le traitement des demandes, l'association Cautionnement Fribourg a été créée en août 2009.

Le canton de Fribourg, la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg et l'Union Patronale du canton de Fribourg en sont les trois membres fondateurs.

La Promotion économique préside l'association Cautionnement Fribourg et représente les intérêts du canton de Fribourg dans le Conseil d'administration de Cautionnement romand.

### Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Fribourg de Cautionnement romand.

Depuis octobre 2018, et l'entrée en vigueur de la loi révisée sur la promotion économique, Cautionnement Fribourg est également mandaté pour traiter les demandes de cautionnements cantonaux, destinés à financer des projets d'importance cantonale qui portent sur un investissement stratégique ou sur la transmission d'entreprises.

**CAUTIONNEMENT**  
FRIBOURG

2021	Cautionnement romand			Antenne Fribourg			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	258	68 340 704	264 886	21	5 835 000	277 857	9%
Cautionnements accordés	163	40 767 704	250 109	15	4 670 000	311 333	11%
Emplois maintenus et créés		1 735	10,6		222	14,8	13%
Montant de l'aide par emploi		23 497			21 036		
Investissements réalisés		131 530 958	3,2x		23 970 000	5,1x	18%
Cautionnements honorés	21	3 104 816	147 848	2	616 613	308 306	20%
<b>Engagements</b>	<b>953</b>	<b>152 346 101</b>	<b>159 859</b>	<b>81</b>	<b>20 732 548</b>	<b>255 957</b>	<b>14%</b>



# Statistiques

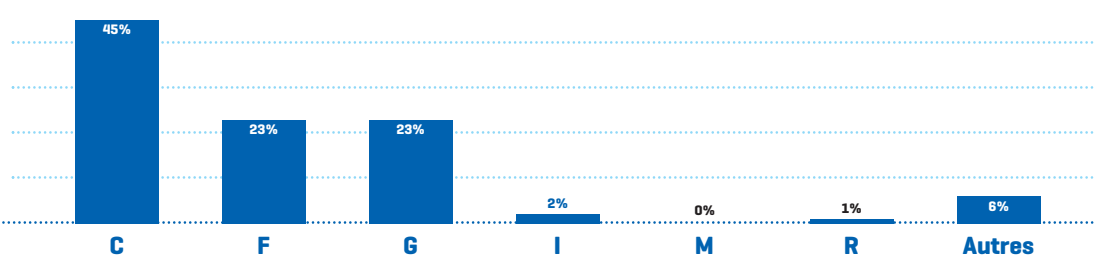
## Crédits cautionnés accordés 2021

	2019		2020		2021	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
<b>Selon les établissements bancaires</b>						
Banques cantonales	4 350 000	10	7 410 000	66%	3 752 000	80%
Grandes banques	900 000	1	1 350 000	7%	250 000	6%
Banques Raiffeisen	1 320 000	3	1 541 000	20%	578 000	12%
Autres banques	-	-	-	-	-	-
Banques régionales	-	1	476 500	7%	90 000	2%
<b>Total</b>	<b>6 570 000</b>	<b>15</b>	<b>10 777 500</b>	<b>100%</b>	<b>4 670 000</b>	<b>100%</b>

	2019		2020		2021	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
<b>Selon le but du crédit</b>						
Reprise et transmission	670 000	-	3 910 000	-	-	-
Fonds de roulement	1 650 000	2	3 300 000	13%	560 000	12%
Création d'entreprise	1 005 000	4	2 146 500	27%	388 000	8%
Investissement	1 100 000	5	1 171 000	33%	2 600 000	56%
Immobilier	2 145 000	4	250 000	27%	1 122 000	24%
<b>Total</b>	<b>6 570 000</b>	<b>15</b>	<b>10 777 500</b>	<b>100%</b>	<b>4 670 000</b>	<b>100%</b>

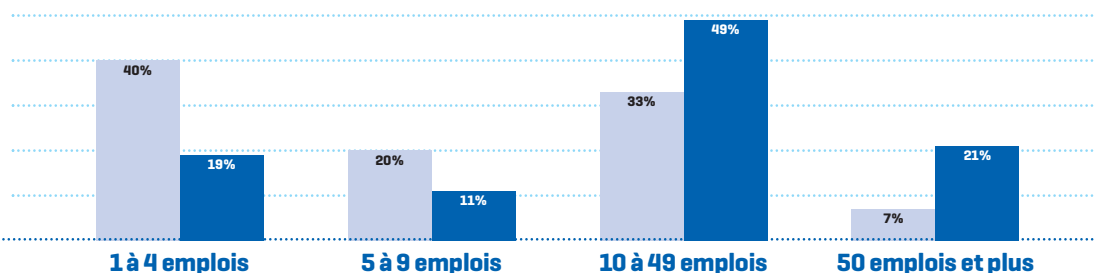
### Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





## Antenne Genève

FAE  
Route de la Galaise 34  
1228 Plan-les-Ouates  
Tél. 022 827 42 84  
www.fae-ge.ch

### Présidente

Caroline Ferrero Menut

### Directeur

Patrick Schefer

### Historique

La FAE a été fondée en 2005 sur la base de la Loi sur l'aide aux entreprises votée par le Grand Conseil genevois.

Composée de spécialistes en finance et en gestion, la FAE intervient de manière subsidiaire pour faciliter l'accès au financement à des entreprises basées dans le canton de Genève, afin de favoriser le maintien d'une économie forte et diversifiée et ainsi contribuer à la création et à la préservation des emplois dans le canton.

### Activités

Cautionnement, dont jusqu'à CHF 1 000 000.- via Cautionnement romand. Prise de participation minoritaire. Avance de liquidités contre cession de factures. Financement de mandat. Prêts directs COVID-19 cantonaux.



2021	Cautionnement romand			Antenne Genève			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	258	68 340 704	264 886	63	17 024 200	270 225	25%
Cautionnements accordés	163	40 767 704	250 109	42	9 233 200	219 838	23%
Emplois maintenus et créés		1 735	10,6		537	12,8	31%
Montant de l'aide par emploi		23 497			17 194		
Investissements réalisés		131 530 958	3,2x		29 036 395	3,1x	22%
Cautionnements honorés	21	3 104 816	147 848	6	830 379	138 396	27%
<b>Engagements</b>	<b>953</b>	<b>152 346 101</b>	<b>159 859</b>	<b>191</b>	<b>27 649 146</b>	<b>144 760</b>	<b>18%</b>

# Statistiques

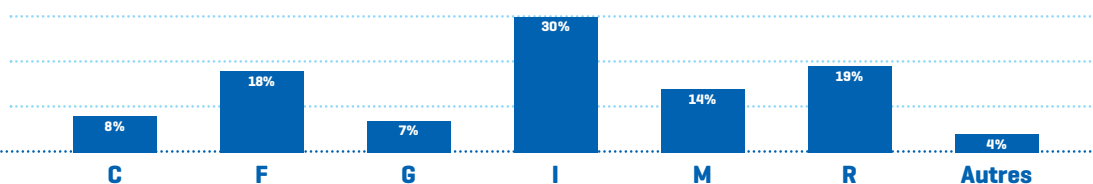
## Crédits cautionnés accordés 2021

Selon les établissements bancaires	2019		2020		2021	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Banques cantonales	5 722 000	24	3 505 000	21%	4 471 200	48%
Grandes banques	4 065 000	9	4 000 000	21%	2 828 000	31%
Banques Raiffeisen	3 065 000	8	3 140 830	19%	1 634 000	18%
Autres banques	1 285 000	1	264 000	3%	300 000	3%
Banques régionales	217 000	-	200 000	-	-	-
<b>Total</b>	<b>14 354 000</b>	<b>42</b>	<b>11 109 830</b>	<b>100%</b>	<b>9 233 200</b>	<b>100%</b>

Selon le but du crédit	2019		2020		2021	
	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
Reprise et transmission	4 376 000	11	5 799 000	26%	3 605 000	39%
Fonds de roulement	4 980 000	5	1 760 830	12%	954 000	10%
Création d'entreprise	2 663 000	16	1 130 000	38%	2 918 000	32%
Investissement	1 695 000	9	540 000	21%	1 206 200	13%
Immobilier	640 000	1	1 880 000	3%	550 000	6%
<b>Total</b>	<b>14 354 000</b>	<b>42</b>	<b>11 109 830</b>	<b>100%</b>	<b>9 233 200</b>	<b>100%</b>

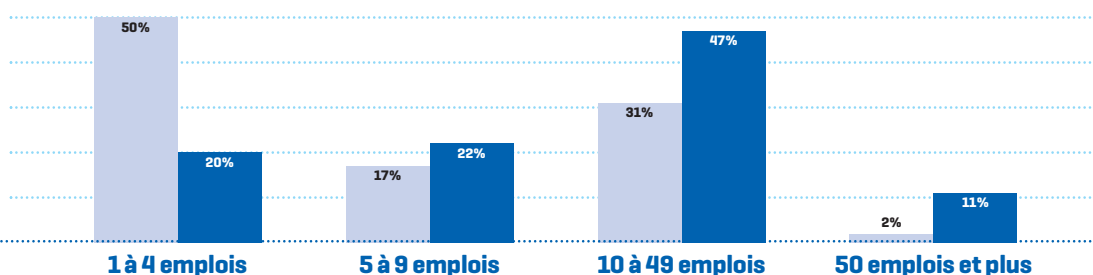
### Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





## Antenne Neuchâtel

Cautionnement Neuchâtel  
Case postale 1401  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 853 42 54

### Présidente

Sandra Menoud

### Directeur

Yves Agustoni

### Historique

Les demandes de cautionnements sont traitées par Cautionnement Neuchâtel. Il s'agit du nouveau nom donné en 2007, lors de la création de l'entité romande de cautionnement, à l'ancien Office neuchâtelois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants, fort d'une longue histoire, puisque fondé en 1939.

Parmi les sociétaires figurent, entre autres, la République et Canton de Neuchâtel, certaines communes, des associations professionnelles ainsi que la Chambre du commerce.

### Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Neuchâtel de Cautionnement romand.

**CAUTIONNEMENT  
NEUCHÂTEL**

2021	Cautionnement romand			Antenne Neuchâtel			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	258	68 340 704	264 886	22	7 231 000	328 682	11%
Cautionnements accordés	163	40 767 704	250 109	16	4 175 000	260 938	10%
Emplois maintenus et créés		1 735	10,6		154	9,6	9%
Montant de l'aide par emploi		23 497			27 110		
Investissements réalisés		131 530 958	3,2x		13 306 000	3,2x	10%
Cautionnements honorés	21	3 104 816	147 848				
<b>Engagements</b>	<b>953</b>	<b>152 346 101</b>	<b>159 859</b>	<b>122</b>	<b>21 433 832</b>	<b>175 687</b>	<b>14%</b>



# Statistiques

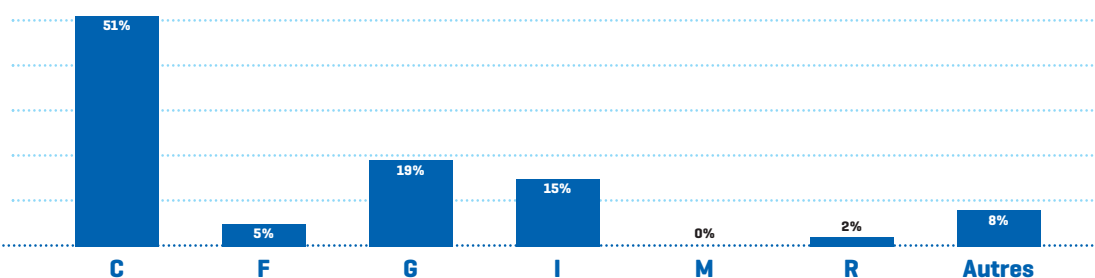
## Crédits cautionnés accordés 2021

		2019	2020	2021			
<b>Selon les établissements bancaires</b>	Banques cantonales	7 889 000	3 184 750	10	62%	2 767 000	66%
	Grandes banques	1 615 000	1 990 000	3	19%	698 000	17%
	Banques Raiffeisen	1 150 000	485 000	3	19%	710 000	17%
	Autres banques	18 500	-	-	-	-	-
	Banques régionales	-	396 000	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>10 672 500</b>	<b>6 055 750</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>4 175 000</b>	<b>100%</b>

		2019	2020	2021			
<b>Selon le but du crédit</b>	Reprise et transmission	2 955 000	2 297 500	7	44%	2 370 000	57%
	Fonds de roulement	3 045 000	887 250	6	37%	1 537 000	37%
	Création d'entreprise	1 349 000	1 256 000	3	19%	268 000	6%
	Investissement	593 500	870 000	-	-	-	-
	Immobilier	2 730 000	745 000	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>10 672 500</b>	<b>6 055 750</b>	<b>16</b>	<b>100%</b>	<b>4 175 000</b>	<b>100%</b>

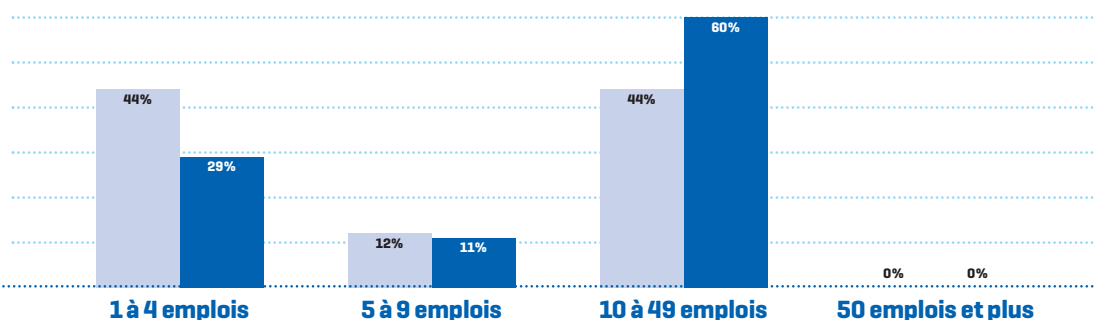
### Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





## Antenne Valais

CCF SA  
Rue Pré-Fleuri 6  
Case postale 286  
1951 Sion  
Tél. 027 327 35 50  
www.ccf-valais.ch

**Président**  
Jean-Pierre Morand

**Directeur**  
Jacques Métrailler

### Historique

Le Centre de Cautionnement et de Financement (CCF SA) est le prestataire des services financiers de la promotion économique cantonale. Sa mission est de fournir des conseils avisés de spécialistes du financement et de contribuer au montage financier de projets. Il est issu de la fusion en juin 2016 entre le Centre de Compétences Financières SA et l'Office valaisan de cautionnement et est devenu ainsi la porte d'entrée unique pour toutes les sociétés valaisannes à la recherche de financement.

Ses engagements se montent à CHF 168 mios auprès de 472 sociétés dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et de la construction.

### Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Valais de Cautionnement romand. Aides cantonales sous forme de cautionnement de crédits bancaires ou de leasings pour un montant maximum de CHF 2 000 000.-, de prêts directs, de subventions et de garanties de construction. Expertise financière, conseil financier et intermédiation financière.



**CCF SA**

CENTRE DE CAUTIONNEMENT  
ET DE FINANCEMENT

2021	Cautionnement romand			Antenne Valais			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	258	68 340 704	264 886	36	6 485 000	180 139	9%
Cautionnements accordés	163	40 767 704	250 109	18	2 540 000	141 111	6%
Emplois maintenus et créés		1 735	10,6		116	6,4	7%
Montant de l'aide par emploi		23 497			21 897		
Investissements réalisés		131 530 958	3,2x		10 199 269	4,0x	8%
Cautionnements honorés	21	3 104 816	147 848	3	200 016	66 672	6%
<b>Engagements</b>	<b>953</b>	<b>152 346 101</b>	<b>159 859</b>	<b>156</b>	<b>18 831 200</b>	<b>120 713</b>	<b>12%</b>

# Statistiques

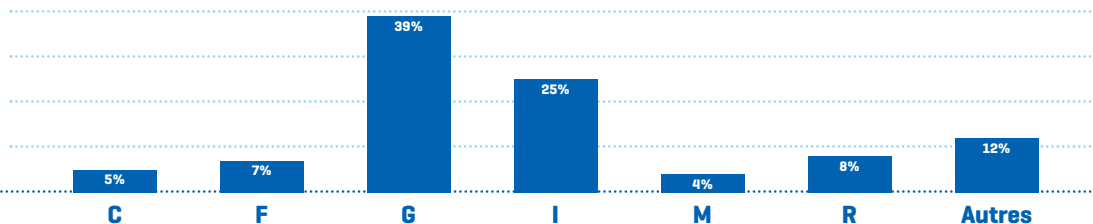
## Crédits cautionnés accordés 2021

		2019	2020	2021			
<b>Selon les établissements bancaires</b>	Banques cantonales	3 000 000	1 210 000	7	39%	1 185 000	47%
	Grandes banques	1 160 000	1 150 000	2	11%	350 000	14%
	Banques Raiffeisen	1 275 000	1 617 000	9	50%	1 005 000	39%
	Autres banques	-	-	-	-	-	-
	Banques régionales	-	310 000	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>5 435 000</b>	<b>4 287 000</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>2 540 000</b>	<b>100%</b>

		2019	2020	2021			
<b>Selon le but du crédit</b>	Reprise et transmission	3 080 000	2 197 000	4	22%	550 000	22%
	Fonds de roulement	1 010 000	620 000	5	28%	795 000	31%
	Création d'entreprise	590 000	1 400 000	5	28%	690 000	27%
	Investissement	355 000	70 000	3	17%	305 000	12%
	Immobilier	400 000	-	1	5%	200 000	8%
	<b>Total</b>	<b>5 435 000</b>	<b>4 287 000</b>	<b>18</b>	<b>100%</b>	<b>2 540 000</b>	<b>100%</b>

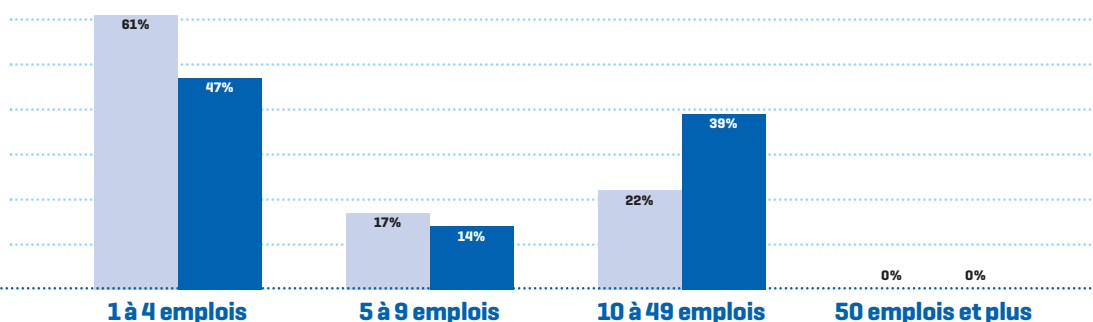
### Selon les secteurs NOGA

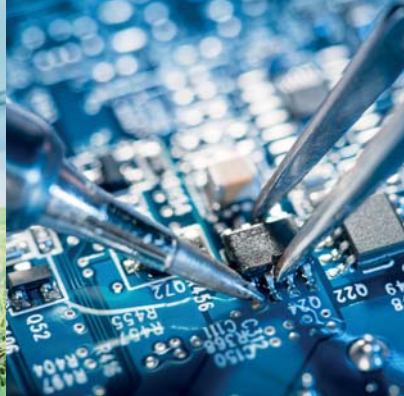
- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





# Antenne Vaud

Cautionnement Vaud  
Avenue Général-Guisan 117  
1009 Pully  
Tél. 021 721 11 81  
[www.cautionnementvaud.ch](http://www.cautionnementvaud.ch)

**Président**  
Gilles Marmy

**Directeur**  
Eric Meillaud

## Historique

Cautionnement Vaud a été fondé en 1935. Jusqu'à la reprise des engagements par Cautionnement romand en juillet 2007, elle avait accordé plus de 7 500 cautionnements pour un montant dépassant les CHF 330 mios.

Les détenteurs des parts sociales se composent de personnes physiques, morales, corporations suisses de droit public et associations professionnelles. Cautionnement Vaud bénéficie du soutien de l'Etat de Vaud par une participation aux frais de fonctionnement. Celui-ci soutient également, par le biais d'un arrièrè cautionnement, plusieurs dossiers dans le cadre d'interventions de types industriels et technologiques.

## Activités

Etude, préparation et suivi de dossiers de cautionnement pour un montant maximum de CHF 1 000 000.- en tant qu'antenne Vaud de Cautionnement romand.

Gestion de la Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, cette dernière octroyant des cautionnements aux particuliers pour l'acquisition de leur domicile principal.

## CAUTIONNEMENT VAUD

2021	Cautionnement romand			Antenne Vaud			
	Nbre	Montant	Moyenne	Nbre	Montant	Moyenne	%
Demandes traitées	258	68 340 704	264 886	116	31 765 504	273 841	46%
Cautionnements accordés	163	40 767 704	250 109	72	20 149 504	279 854	49%
Emplois maintenus et créés		1 735	10,6		706	9,8	41%
Montant de l'aide par emploi		23 497			28 540		
Investissements réalisés		131 530 958	3,2x		55 019 294	2,7x	42%
Cautionnements honorés	21	3 104 816	147 848	10	1 457 809	145 781	47%
<b>Engagements</b>	<b>953</b>	<b>152 346 101</b>	<b>159 859</b>	<b>403</b>	<b>63 699 374</b>	<b>158 063</b>	<b>42%</b>



# Statistiques

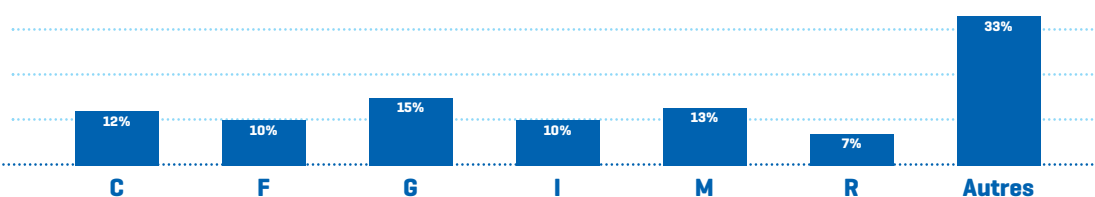
## Crédits cautionnés accordés 2021

Selon les établissements bancaires		2019		2020		2021	
		Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
	Banques cantonales	8 457 894	38	10 370 000	53%	9 099 504	45%
	Grandes banques	1 800 000	12	6 140 000	17%	6 165 000	31%
	Banques Raiffeisen	2 625 000	17	2 155 000	23%	3 523 000	17%
	Autres banques	-	3	1 575 000	4%	937 000	5%
	Banques régionales	585 000	2	660 000	3%	425 000	2%
	<b>Total</b>	<b>13 467 894</b>	<b>72</b>	<b>20 900 000</b>	<b>100%</b>	<b>20 149 504</b>	<b>100%</b>

Selon le but du crédit		2019		2020		2021	
		Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
	Reprise et transmission	3 018 894	26	5 660 000	36%	8 171 000	41%
	Fonds de roulement	4 434 000	10	2 690 000	14%	4 485 000	22%
	Création d'entreprise	3 615 000	25	9 375 000	35%	4 402 000	22%
	Investissement	1 770 000	9	1 275 000	12%	1 921 504	9%
	Immobilier	630 000	2	1 900 000	3%	1 170 000	6%
	<b>Total</b>	<b>13 467 894</b>	<b>72</b>	<b>20 900 000</b>	<b>100%</b>	<b>20 149 504</b>	<b>100%</b>

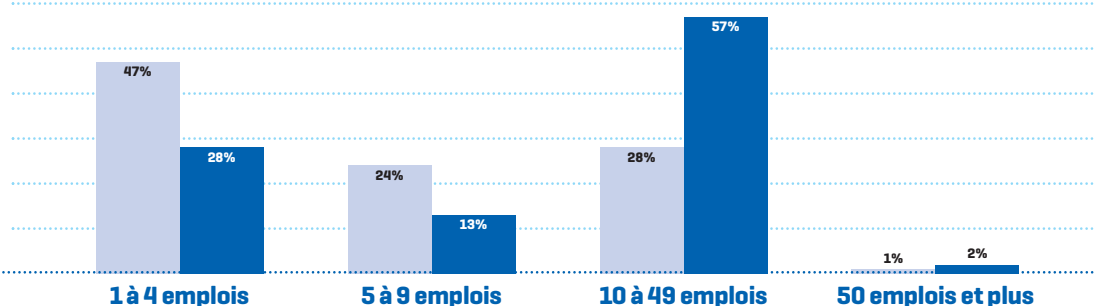
### Selon les secteurs NOGA

- C** Industrie
- F** Construction
- G** Commerce
- I** Restauration
- M** Activités spécialisées
- R** Activités récréatives



### Selon les emplois

- En nombres
- En CHF





# Cautionnement suisse

En Suisse, il existe quatre coopératives régionales de cautionnement travaillant en partenariat avec les banques en faveur des PME. Elles se portent garantes pour le financement de leur création, développement, reprise ou succession.

**Cautionnements**   
L'accès facilité au crédit bancaire.

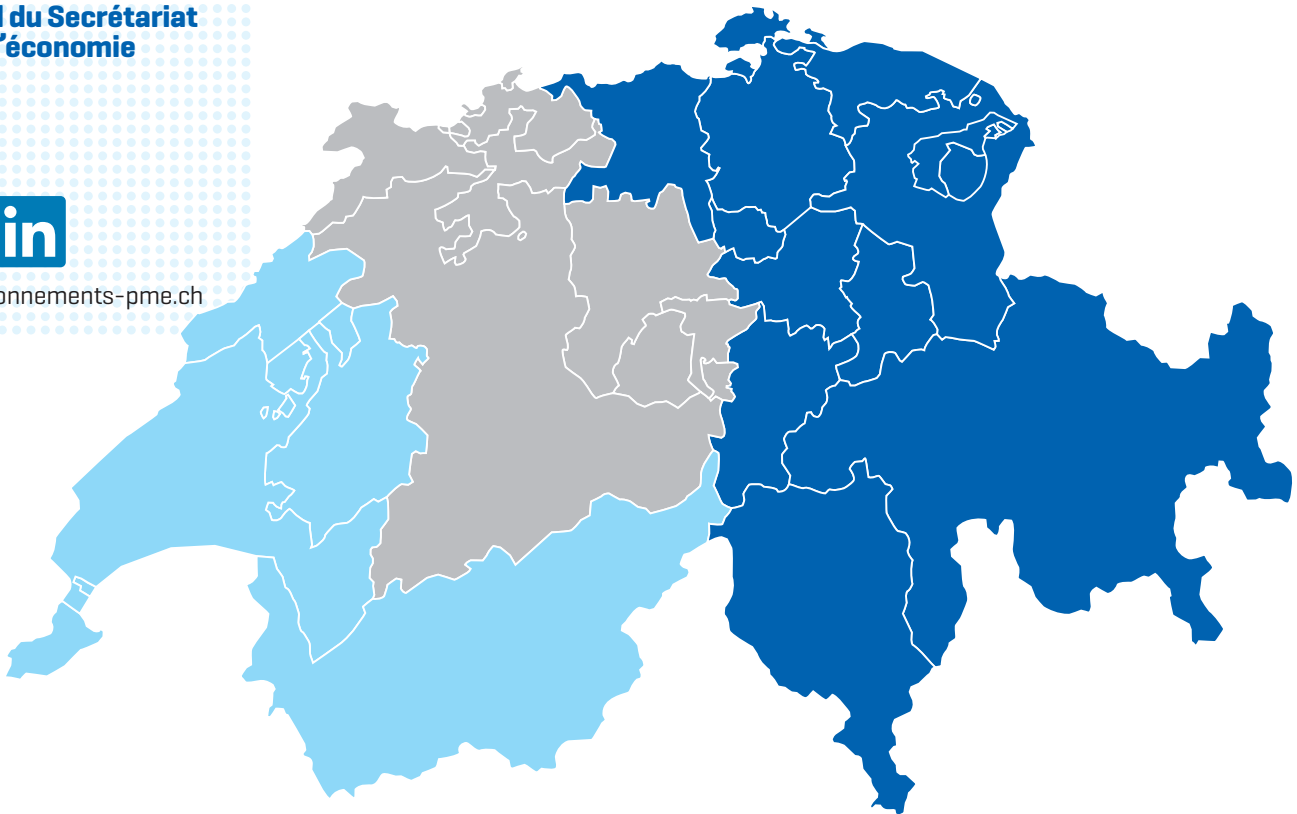
**Bürgschaften**   
Die sichere Finanzierung für KMU.

**Fideiussioni**   
Il finanziamento sicuro per le PMI.

Les 4 organisations ont l'aval du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



[www.cautionnements-pme.ch](http://www.cautionnements-pme.ch)



**CAUTIONNEMENT ROMAND**

**Cautionnement romand**  
Société coopérative  
Tél. 058 255 05 50  
[www.cautionnementromand.ch](http://www.cautionnementromand.ch)

**CCCENTRE**

**CC Centre**  
Coopérative de Cautionnement pour PME  
Tél. 034 420 20 20  
[www.bgm-ccc.ch](http://www.bgm-ccc.ch)

**BG OST  
CF SUD**  
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU  
Cooperativa di fideiussione per PMI

**BG OST-SUD**  
Bürgschaftsgenossenschaft für KMU  
Tél. 071 242 00 60  
[www.bgost.ch](http://www.bgost.ch)

**saffa**  
bürgschaftsgenossenschaft

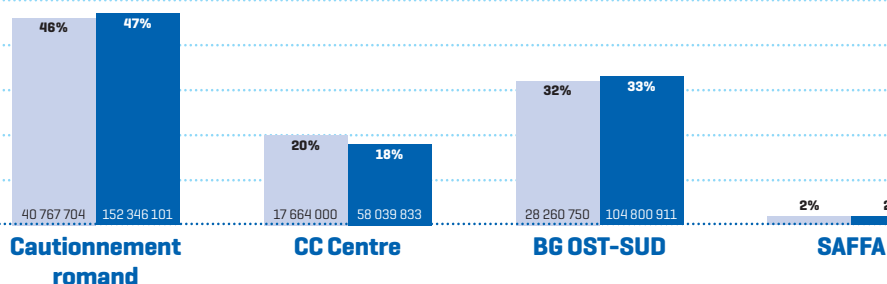
**Saffa**  
Société coopérative de cautionnement  
Tél. 061 683 18 42  
[www.saffa.ch](http://www.saffa.ch)

Pour les femmes dans toute la Suisse

# Statistiques suisses

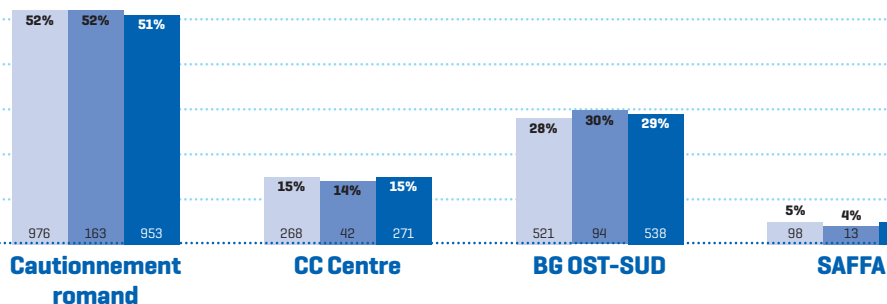
## Crédits cautionnés accordés et engagements en cours (en CHF)

■ Accordés en 2021  
■ En cours au 31.12.2021



## Activité de cautionnement en Suisse (en nbre)

■ En cours au 01.01.2021  
■ Accordés en 2021  
■ En cours au 31.12.2021



## Crédits cautionnés accordés en 2021 selon le but du crédit

	Cautionnement romand		CC Centre		BG OST-SUD		SAFFA	
Reprise/Transmission	14 696 000	36%	5 207 000	29%	4 457 500	16%		
Fonds de roulement	8 331 000	20%	2 794 000	16%	8 360 000	30%	492 000	34%
Création d'entreprise	8 666 000	22%	1 345 000	8%	1 175 000	4%	975 000	66%
Investissement	6 032 704	15%	1 971 000	11%	1 417 250	5%		
Immobilier	3 042 000	7%	6 347 000	36%	12 851 000	45%		
<b>Total</b>	<b>40 767 704</b>	<b>100%</b>	<b>17 664 000</b>	<b>100%</b>	<b>28 260 750</b>	<b>100%</b>	<b>1 467 000</b>	<b>100%</b>
<b>Total nombres</b>	<b>163</b>		<b>42</b>		<b>94</b>		<b>13</b>	

## Engagements en cours selon les établissements bancaires au 31.12.2021

	Cautionnement romand		CC Centre		BG OST-SUD		SAFFA	
Banques cantonales	83 907 743	55%	23 160 250	40%	49 039 840	47%	2 352 690	34%
Grandes banques	32 640 056	21%	6 555 525	11%	8 545 636	8%	576 250	8%
Banques Raiffeisen	26 950 102	18%	10 823 296	19%	19 371 185	18%	1 133 367	16%
Autres banques	5 531 256	4%	624 250	1%	3 956 050	4%	1 964 261	28%
Banques régionales	3 316 944	2%	16 876 512	29%	23 888 200	23%	944 622	14%
<b>Total</b>	<b>152 346 101</b>	<b>100%</b>	<b>58 039 833</b>	<b>100%</b>	<b>104 800 911</b>	<b>100%</b>	<b>6 971 190</b>	<b>100%</b>
<b>Total nombres</b>	<b>953</b>		<b>271</b>		<b>538</b>		<b>91</b>	



